



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de la mise à jour de la note d'information

La société de gestion **SAHAM CAPITAL GESTION S.A** porte à la connaissance du public le visa, par l'AMMC, de la mise à jour de la note d'information du FCP ci-après :

HORIZON CAPITAL GARANTI

En conséquence de quoi, la société de gestion **SAHAM CAPITAL GESTION** informe le public des modifications apportées à l'OPCVM précité.

Le tableau suivant précise le numéro du nouveau visa octroyé à la note d'information de cet OPCVM en date du 29/12/2025 ainsi que la nature des modifications apportées ;

Numéro visa de la note d'information	Champs	Anciennes dispositions	Nouvelles dispositions
VP25192	Dénomination sociale	SG CASH GARANTI	HORIZON CAPITAL GARANTI
	Etablissement de gestion	SOGECAPITAL GESTION	SAHAM CAPITAL GESTION
	Etablissement dépositaire	SGMB	SAHAM BANK
	Etablissements commercialisateurs	Réseau Société Générale Marocaine	Réseau SAHAM BANK
		SOGECAPITAL GESTION	SAHAM CAPITAL GESTION
	Indice de référence	TMP : Taux Moyen Pondéré du marché monétaire interbancaire Source de publication de l'indice: le site de Bank Al-Maghrib	100% MONIA
	Stratégie d'investissement	Le FCP SG CASH GARANTI est investi en produits de taux, permettant à tout moment de garantir une performance positive du portefeuille, à travers les placements en : - Opérations de pension : l'objectif est d'assurer quotidiennement une garantie du capital investi. - DAT : Afin de renforcer la performance du portefeuille tout en garantissant le capital. Garantie de protection : La Société Générale Marocaine de Banques , Garantit pour tous les souscripteurs du fonds, qu'au moment du rachat, la Valeur Liquidative de rachat sera équivalente au moins au capital souscrit. Le FCP sera investi en : • Dépôts à terme ; • Opérations de pension .	Le fonds est investi en produits de taux, permettant à tout moment de garantir une performance positive du portefeuille, à travers les placements en : - Opérations de pension : l'objectif est d'assurer quotidiennement une garantie du capital investi. - DAT : Afin de renforcer la performance du portefeuille tout en garantissant le capital. Garantie de protection : SAHAM BANK , Garantit pour tous les souscripteurs du fonds, qu'au moment du rachat, la Valeur Liquidative de rachat sera équivalente au moins au capital souscrit. Le FCP sera investi en: • Dépôts à terme ; • Opérations de pension.
	COMMISSIONS ET FRAIS	*Les commissions de souscriptions s'élèvent à 3 % HT des montants souscrits.	• Commission de souscription maximale : Les commissions de souscription sont nulles
*Les commissions de rachats s'élèvent à 1,5 % HT des montants rachetés		• Commission de rachat maximale : o Les commissions de rachats sont nulles	
FRAIS DE GESTION	Les frais de gestion s'élèvent au maximum à 0,5 % HT l'an . Les frais de gestion devant être encourus par l'OPCVM sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par SOGECAPITAL GESTION . Ils sont prélevés chaque trimestre	Le taux des frais de gestion maximum est de 2% H.T l'an . Les frais de gestion devant être encourus par l'OPCVM sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative, sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenues en portefeuille et gérées par SAHAM CAPITAL GESTION . Ils sont prélevés chaque trimestre	

Conformément à l'article II.2.22 et l'annexe II-2-L de la circulaire de l'AMMC, les souscripteurs auront la possibilité de sortie sans frais pendant une période de trois mois à compter de la date de publication dudit communiqué.

Il est porté à la connaissance des souscripteurs que le règlement de gestion, la note d'information de l'OPCVM susmentionné sont mis à leur disposition, pour consultation, auprès de :

SAHAM CAPITAL GESTION sise à Casablanca, 55 bd Abdelmoumen

Tél : 05 22 98 43 10 Fax : 0522 26 40 25